



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

DGESCO  
n° 2011 - 0033

110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Paris le **06 AVR. 2011**

Le directeur général de l'enseignement  
scolaire

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs des services  
départementaux de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs  
d'école

S/C de mesdames et messieurs les recteurs  
d'académie

**Objet** : Orientations pédagogiques faisant suite à l'évaluation CM2 en 2011.

### 1 – Des résultats en évolution

Les résultats de l'évaluation des acquis des élèves en CM2 apportent des informations précieuses sur le niveau atteint au mois de janvier de la dernière année d'école primaire. Ces informations facilitent l'identification des difficultés rencontrées. Leur analyse doit apporter **des indications pour organiser les aides nécessaires et orienter l'action des maîtres** au niveau individuel lorsqu'il s'agit de remédier à certaines lacunes. Elle doit aussi amener les enseignants du cycle III à **ajuster chaque fois que nécessaire les progressions et les programmations d'activité en français et en mathématiques** de manière à s'assurer que les compétences visées en fin de cycle dans ces deux disciplines se construisent dans les meilleures conditions.

**Au niveau national, les évaluations donnent une image globale** des écarts, à ce stade de la scolarité, entre les résultats constatés et ce qui est attendu des élèves au regard des programmes et progressions, en français et en mathématiques. La présente circulaire analyse les résultats des élèves à l'évaluation 2011 et propose en conséquence les grandes orientations de travail à privilégier au cycle III pour les principaux domaines de compétences évalués.

**La comparaison d'une année sur l'autre est désormais possible.** En 2010 et 2011, l'amélioration du niveau des élèves en français est faible mais elle existe, notamment en grammaire où le décalage entre les attentes des programmes et les connaissances manifestées par les élèves s'amenuisent.

**En mathématiques, l'amélioration est plus nette entre 2010 et 2011.** Ce sont la connaissance des tables de multiplication, les compétences en calcul mental et la maîtrise des techniques opératoires sur les nombres entiers qui ont le plus progressé, signe d'une mobilisation réelle des enseignants sur ces questions essentielles pour la bonne maîtrise de l'arithmétique.

La meilleure mise en œuvre des programmes et des progressions ainsi que les effets de l'aide personnalisée doivent permettre de **poursuivre ce mouvement qui bénéficie à tous les élèves** et singulièrement à ceux qui éprouvent le plus de difficultés.

## **2 – Constats et orientations prioritaires pour l'enseignement de la langue française au cycle des approfondissements**

**En lecture**, les résultats font apparaître une bonne maîtrise de l'identification des mots chez la plupart des élèves et leur capacité à prélever des informations ponctuelles dans un texte, comme à en connaître le thème général. En revanche, de nombreux élèves (près de la moitié) éprouvent des difficultés à inférer une information nouvelle de leur lecture. Enfin, très peu d'entre eux parviennent à une compréhension fine des textes et à exprimer et justifier une interprétation.

**Il apparaît donc nécessaire de conduire systématiquement un enseignement de la compréhension des textes** en prenant appui sur la capacité des élèves à prélever des informations ponctuelles. La simple lecture individuelle d'un texte suivie de questions de compréhension est un exercice nécessaire mais qui doit être complété par d'autres pratiques.

La compréhension des textes est une compétence complexe qui est entraînée par la **fréquentation de textes variés** puisant notamment dans le patrimoine littéraire et appuyée par des travaux d'explicitation guidés par l'enseignant. Cela se fait dans la classe, de façon progressive, mais nécessite, pour certains élèves des activités en petit groupe où l'enseignant peut mieux encadrer la réflexion de chaque élève par un travail à l'oral ou en lien avec la rédaction. Ce travail peut aussi s'appuyer sur des situations liées à d'autres domaines disciplinaires. L'aide personnalisée doit aussi y contribuer.

**En matière de rédaction**, si plus de deux tiers des élèves sont capables d'élaborer un texte cohérent et structuré intégrant des consignes d'écriture, l'orthographe est encore trop lacunaire. En copie de texte, les résultats ne sont pas non plus au niveau attendu.

**La majorité des élèves orthographient correctement les mots simples** et réguliers ainsi que les mots invariables. Mais cette compétence est encore mal assurée et tous les élèves n'y parviennent pas systématiquement. **Les règles d'accord sont mal maîtrisées par près de la moitié des élèves**, que ce soit en rédaction ou que ce soit en dictée.

Cette mauvaise maîtrise des règles d'accord peut s'expliquer par un déficit d'attention mais est plus sûrement liée à une méconnaissance des relations syntaxiques entre les mots. Cette hypothèse semble confirmée par l'analyse des résultats obtenus en grammaire qui, bien qu'ils soient en amélioration par rapport à 2010, demeurent nettement en deçà des attentes. Des difficultés existent dans la relation du verbe au sujet comme dans les relations internes au groupe nominal.

**Un travail plus approfondi sur la grammaire de la phrase et les signes orthographiques** qui marquent ces relations semble donc nécessaire. Il y a lieu, en particulier, d'entraîner par l'exercice et par la dictée l'automatisation des accords dans les cas simples. La mémorisation de chaînes écrites au moyen de la copie y contribue également. Il s'agit de compétences travaillées dès le CP, qui sont des objectifs du CE2 puis du CM1 et devraient être encore mieux maîtrisées au CM2.

### **3 – Constats et orientations prioritaires pour l'enseignement des mathématiques au cycle des approfondissements**

**En mathématiques, les résultats sont en amélioration pour ce qui concerne la numération et le calcul**, même si des efforts importants sont encore à faire pour parvenir à une maîtrise assurée de la part de tous les élèves. Seuls un peu moins de 80% des élèves maîtrisent les tables d'addition et de multiplication, et s'ils sont près de la moitié à réussir les exercices de calcul mental, c'est encore insuffisant. **La connaissance des tables doit être totalement automatisée pour tous les élèves** et l'acquisition de **stratégies de calcul mental efficaces** reste à développer. L'amélioration des compétences dans ce domaine requiert un **travail systématique, organisé et quotidien**.

Les résultats concernant la maîtrise des techniques opératoires, en progrès, sont également perfectibles. Tout élève devrait être en mesure de poser et d'effectuer correctement chacune des quatre opérations au programme, y compris sur les nombres décimaux, **avant l'entrée au collège**.

Dans le champ de la numération, on constate **des progrès dans l'écriture des nombres**, attestant d'un travail des élèves dans les classes de CM1 au cours de l'année passée. Il faut poursuivre cet effort et l'amplifier, notamment en matière de connaissance des nombres décimaux, des écritures fractionnaires et des règles de calcul sur ces nombres. Pour que ce travail prenne sens pour les élèves, il conviendra de le mener aussi souvent que possible en lien avec des situations concrètes. **La mesure de grandeurs, l'apprentissage des unités du système métrique et la pratique des conversions d'unités sont autant d'opportunités dont il faut se saisir** pour renforcer l'acquisition du système décimal.

**Un effort particulier doit être fait en ce qui concerne la résolution de problèmes**, ainsi que **l'organisation et la gestion de données**. Dans ces domaines, les élèves savent repérer les informations utiles, y compris lorsqu'elles figurent dans un tableau. Pour autant, ils ne parviennent pas à opérer un traitement mathématique efficace, peinent à choisir la bonne opération pour trouver un résultat ou opérer des calculs, même élémentaires, sur les données d'un tableau de nombres. Ils n'ont pas non plus acquis de stratégies efficaces de reconnaissance et de traitement des grandes catégories de problèmes numériques étudiés à l'école élémentaire. Ceci est particulièrement vrai des problèmes de proportionnalité, ainsi que pour ceux dont la résolution fait appel à la division.

Rappelons que la résolution de problèmes doit faire l'objet d'un apprentissage organisé et progressif, en lien avec celui des nombres, des opérations et des grandeurs. **L'usage, dès le cycle 2, d'un cahier de mathématiques** sur lequel, chaque jour, les élèves résolvent un ou deux problèmes et s'entraînent à l'écriture des nombres, au calcul ou à la géométrie, permet de garder trace de cet apprentissage et doit se généraliser.

*Merci pour votre travail sur ces points décisifs pour le progrès des élèves.*

Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Michel Blanquer